



TOUT JEUNE SCOLARISÉ ENGAGÉ DANS UNE FORMATION TOUT JEUNE DONT LA SCOLARISATION EST ACHEVÉE A DROIT A UN TITRE DE SÉJOUR A SA MAJORITÉ

www.educationsansfrontieres.or

**946 jeunes majeurs
scolarisés régularisés en 2013
dans le cadre de la circulaire
Valls.**

Dans les établissements scolaires, RESF estime à **90 % la proportion des lycéens exclus** de fait de toute possibilité de régularisation par le texte en vigueur, (circulaire Valls de novembre 2012), des lycéens qui se retrouvent **SANS PERSPECTIVE**, privés d'avenir !

Pourquoi est-il urgent de les régulariser, maintenant ?

Pour mettre fin au gâchis financier et éducatif que représente le maintien de ces jeunes dans la situation de sans-papiers

Un exemple au L. Professionnel Guimard Métiers du bâtiment (Paris 19^{ème}) :

50% des élèves sortant diplômés avec un CAP ne peuvent travailler, faute de titre de séjour avec droit au travail. En CAP couvreur : 75 % des diplômés empêchés de travailler, alors qu'il y a pénurie de couvreurs.

Bac : 13% des élèves diplômés ne peuvent entrer sur le marché du travail.

Pour tout le lycée, environ 80 élèves soit 30% des diplômés sont empêchés d'accéder à la vie professionnelle.

12 000 € par élève et par an, investis en pure perte chaque année, soit 1,7 Million d'€ dans ce lycée .

Parce que le gouvernement a l'obligation de réviser sa politique d'immigration

En faisant un geste fort et généreux, qui soit destiné à ceux qui vivent ici et sont privés de droits.

Un geste qui s'adresse aussi à ceux qui de nationalité française ou pas vivent dans ce pays, désignés depuis des générations comme immigrants, et pour lesquels il est urgent d'affirmer publiquement que chacun est ici chez lui en revendiquant ce que l'histoire produit : le métissage irréversible de la population, en France comme ailleurs.

Pour ce que ces jeunes sont, et sont devenus

CE QU'ILS SONT Des jeunes comme leurs camarades ni meilleurs ni pires, que leur situation administrative oblige à vivre autrement, à faire plus d'efforts pour mener à bien les études et la formation entreprises.

Venus d'ailleurs, courageux, débrouillards, mesurant leur chance de vivre dans une société développée, les jeunes majeurs scolarisés lui apportent tout naturellement leur richesses humaine, leur énergie, leur créativité, leur volonté de réussir .

CE QU'ILS SONT DEVENUS Les Assises du lycéen sans-papier (Conseil Régional Ile de France 27 juin 2014), des anciens régularisés ont témoigné de ce que leur régularisation leur avait permis d'entreprendre. Présents dans tous les secteurs d'activité, quelques-uns chefs d'entreprise, taxi, plombier, aide-soignante, ingénieure, présents sur le terrain du sport, beaucoup sont devenus français, ou sont en train de le devenir. Un pied de nez à tous les obstacles mis à leur régularisation puis à leur naturalisation.



UNE AUTRE POLITIQUE DE L'ASILE



7 août

Arrestation musclée et expulsion expéditive de la famille BABAYAN à Nancy . Sofi, 7 ans et son petit frère de 8 mois, assistent à l'arrestation de leur mère, brutalisée par plusieurs policiers.

Les enfants sont enfermés en rétention avec leurs parents, puis EXPULSÉS dès le lendemain en Arménie sans attendre l'examen du recours déposé au Tribunal administratif.

14 août

4 jours de rétention pour Enzar, 5 ans, son frère de 18 mois, et leurs parents, famille TOPALLI, kosovars de Laval, EXPULSÉS par avion militaire spécialement affrété pour eux au départ du Bourget.

Plusieurs dizaines de milliers d'euros (50 000 au minimum : escortes, déplacements, enfermement, et vol spécial aller et retour) pour se débarrasser en express de deux enfants, jugés certainement dangereux.

20 août

Arrestation à Creil de la famille arménienne MANOUKIAN : les parents, Artur et Hashkhen et leurs trois enfants, Greta, 19 ans, en 2^{ème} année de CAP administration, Haikaz, 18 ans, entrant en Terminale de CAP Cuisine, et la petite Emilie, 3 mois et demi. LIBÉRÉS par le tribunal administratif deux jours plus tard, ils ont été Mis à la porte de leur logement, sans accès à leurs effets, et sont toujours menacés

3 situations annonciatrices de ce que sera le quotidien des demandeurs d'asile avec la réforme de l'asile envisagée par Manuel Valls, et dramatiquement anticipée cet été.

Des demandeurs d'asile sous surveillance, restreints dans leurs droits, en réalité simplement autorisés « au maintien » sur le territoire français, en prévision de l'expulsion.

- Soumis à de nouvelles procédures d'irrecevabilité ou de radiation de leur demande
- Cantonnés dans leur lieu d'hébergement, le droit de circulation dépendant de l'autorisation du préfet,
- Pouvant être interpellés à leur domicile en cas d'assignation à résidence et emprisonnés en cas de non-respect
- Exposés à des procédures accélérées d'expulsion, au chiffre inchangé depuis Sarkozy

Une politique coûteuse, inefficace, contraire aux valeurs de la gauche.

Pas seulement des reculs, c'est en réalité depuis 20 ans, la continuité dans la répression et la surveillance des étrangers.

NON ! la France n'est pas la championne européenne de l'accueil des demandeurs d'asile, les Syriens, les Irakiens, les Palestiniens peuvent en témoigner !!!

Il faut une autre politique, qui permette aux demandeurs d'asile de trouver leur place dans la société et d'y apporter leur contribution .